AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE VOSGES

L'ACTUALITE de la CHAMBRE d'AGRICULTURE des VOSGES

S'informer, anticiper, gérer.

Spécial canicule : stress thermique chez le ruminant

Le département des Vosges est en vigilance orange canicule en ce début juillet et les températures avoisinent les 40°C. La chaleur actuelle est difficile à supporter pour les humains mais encore plus pour les ruminants. La température produite par le métabolisme du rumen permet de situer la zone de confort thermique des bovins entre 5°C et 22°C.

Imaginons-nous avec un sac à dos de 30 litres sur le dos qui chauffe à 37°C en permanence !
Cette sensibilité des ruminants aux fortes chaleurs les exposent à de nombreux désagréments : baisse de production laitière, altération de la santé des mamelles (mammites et comptages cellulaires), hyperventilation et risques pulmonaires,...

Les précautions à prendre en compte
De nombreuses précautions sont à prendre en compte afin de réduire le stress thermique chez le ruminant. Tout d'abord, il faut favoriser l'accès à une eau propre et abondante pour compenser les pertes par transpiration et respiration. Une consommation d'eau insuffisante entraîne rapidement une altération du fonctionnement cellulaire. L'augmentation de la dose de chlorure de sodium permet d'inciter les animaux à boire d'avantage (attention à vérifier un accès à l'eau non limitant). Une partie du sel est à imposer (100 g/VL/jour en cas de très forte chaleur) et le reste à mettre en libre service pour permettre la régulation individuelle.
Il est recommandé aussi de favoriser le refroidissement de la température corporelle : ombre, pâture de nuit, aspersion, ventilation, brumisation, déconcentration des animaux dans les bâtiments. Une bonne ventilation naturelle du bâtiment reste la première condition indispensable. La vitesse de l'air peut atteindre 4 à 5 m/s en été (pour 0,5 m/s en hiver chez un bovin adulte). Nos conseillers bâtiment sont à votre disposition pour vérifier votre ventilation grâce à des fumigènes, à un anémomètre et à un hygromètre. Des solutions simples existent pour mettre en œuvre une aspersion à moindre coût : un tuyau d'arrosage percé avec une aiguille, ou encore le recyclage d'une rampe de pulvérisateur. Il faut toutefois veiller à ne pas augmenter l'hygrométrie d'un local sans augmenter la ventilation au risque de créer un climat tropical encore plus insupportable.
Parmi les actions à mettre en œuvre pour gérer son troupeau face aux fortes chaleurs, il y a le fait d'assurer une alimentation de qualité, la plus fraîche possible, fractionner les repas si nécessaire, et évacuer les refus. En cas d'échauffement au silo ou dans l'auge, l'utilisation de conservateur liquide (acide propionique, acétique et formique) permet d'éviter l'apparition de moisissures et la reprise de températures. Il est important de veiller à la densité énergétique des rations, re-densifier en cas de baisse d'ingestion avec des amidons lents ou des celluloses digestibles (maïs grain, pulpe de betterave, coques de soja,...). Il faut présenter aux animaux une ration la moins acidogène possible pour limiter la baisse du pH ruminal et sanguin. Cela permet également de limiter la chaleur produite par le métabolisme du rumen. Vous devez augmenter la concentration de minéraux et de vitamines dans l'alimentation, en particulier le sodium, le potassium et le magnésium. L'apport de lithothamne permet aussi de valoriser la concentration en calcium et en magnésium tout en tamponnant la ration.

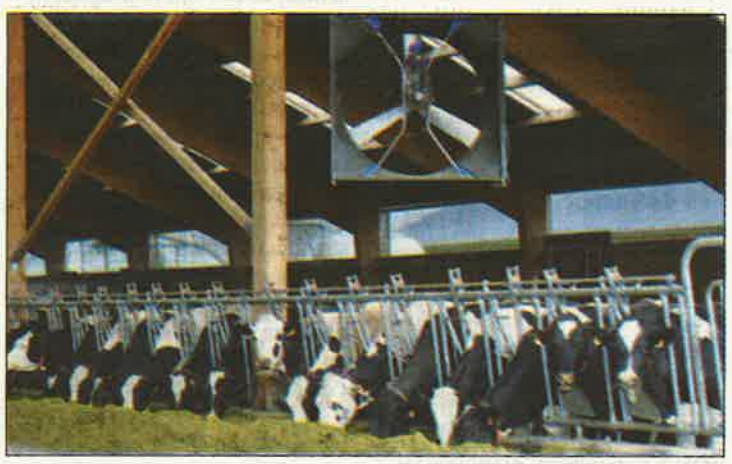
En période de canicule, les systèmes de ventilation et de brumisation sont indispensables.

Patrice Biannic, conseiller bâtiment, analyse l'ambiance dans les bâtiments agricoles.

Tamponner le rumen !
En période de stress thermique, la salive est beaucoup moins concentrée en substances tampons, entraînant des conséquences sur le pH ruminal, la consommation et, au final, sur la production. La distribution de bicarbonate de sodium à 250-300 g/vache/jour et/ou de levures vivantes pendant la saison chaude permet de limiter les baisses de pH (attention à vérifier d'abord les équilibres alimentaires pour éviter l'acidose).
Si vous souhaitez un accompagnement pour gérer votre troupeau face à la canicule ou en cas de difficultés particulières, n'hésitez pas à contacter, au sein de la Chambre d'Agriculture, Patrice Biannic, pour les conseils en bâtiment au 06 85 94 88 08 ou Benoit Sidel, pour les conseils en élevage au 06 03 05 72 53.

Benoit Sidel
Nutrition et conseil en élevage
03 29 29 23 94/06 03 05 72 53
benoit.sidel@vosges.chambagri.fr
Chambre d'Agriculture des Vosges

Un marché couvert à Mattaincourt

Dans le cadre de son vaste programme de réhabilitation du centre historique et de la traversée du village récemment achevés, la Mairie de Mattaincourt a entièrement requalifié une ancienne ferme pour une partie en maison des associations et en halle de marché pour la seconde.

La "Ferme Parpignan" magnifique bâtiment situé 3, rue du Général Leclerc, face à la Basilique, ne laisse pas le visiteur indifférent. L'architecture permet de tirer un large parti de la lumière et du soleil et fait de cette halle un lieu agréable toute l'année y compris pendant la saison hivernale. La surface de vente est équipée de plusieurs coffrets de prises de courant encastrés dans le sol et escamotables. Conformément à sa politique de développement économique, la Mairie assure la gratuité des emplacements. Un premier parking se situe à 50 mètres sur les bords du canal. Un second se trouve à 200 mètres. L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite a été scrupuleusement respectée.
Le fondement même de ce projet de halle de marché réside dans le simple constat que, si aujourd'hui, la grande distribution a encore de beaux jours devant elle, les habitudes des consommateurs, face à certains produits, sont néanmoins en train de changer radicalement. Ce sont ces produits qui seront proposés sur les étalages de ce marché et ce sont ces nouveaux clients qui sont ciblés. Au terme d'une étude, la chambre du Commerce et d'Industrie des Vosges a donné un avis favorable au projet.

A la recherche de producteurs
L'objectif principal est bien évidemment de favoriser et développer le circuit court. La fréquence sera de deux samedis par mois ou plus en fonction de la demande perçue. La vente directe du producteur au consommateur visera : les produits maraîchers, les produits laitiers, la viande et la transformation (terrines, charcuteries...), les volailles, lapins, œufs, les pains spéciaux, la farine biologique, les vins d'origines locales, les confitures et les bonbons artisanaux. L'artisanat local y aura également sa place.
Les premiers marchés se tiendront les samedi 12 et 26 septembre 2015 et la Mairie sera ravis de vous y accueillir. Les horaires d'ouverture seront les suivants : 10h à 12h et de 14h à 18h. 15 places gratuites sont mises à votre disposition. Si vous êtes intéressé(e) par cette opération, vous pouvez vous mettre en rapport avec le secrétariat de Mairie de Mattaincourt du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 au 03 29 37 00 68.

Cette ancienne ferme a été transformée en halle de marché.

Tatiana Demeester
Conseillère agritourisme
03 29 29 23 53/06 89 06 96 08
tatiana.demeester@vosges.chambagri.fr
Chambre d'Agriculture des Vosges